

Lisses, le 30 janvier 2013

Chers amis randonneurs,

Le Bureau sera heureux de vous retrouver pour l'**Assemblée Générale Ordinaire** le

Vendredi 1er mars 2013

A 19H00

Salle Gérard Philipe à LISSES

qui sera suivie du « Pot de l'amitié » et (pour ceux qui le désirent) d'un repas avec soirée dansante et DJ. (*voir bulletin d'inscription*).

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Rapport moral du Président
- Bilan financier
- Quitus
- Election du Comité de Direction
- Quitus
- Avenant au règlement intérieur :
 - actualisation des frais de participation de covoiturage ;
 - ajout de l'activité "Marche Nordique".
- Quitus avenant du règlement intérieur
- Perspectives 2013
- Réponse aux questions écrites éventuelles.

A l'issue de la réunion, aux environs de 20 heures 30 (*heure à laquelle les conjoints non adhérents n'ayant pas voulu assister à l'Assemblée Générale sont invités à nous rejoindre*), nous nous retrouverons tous pour le "pot de l'amitié."

Nous comptons donc vivement sur votre présence.

Le Président
Michel GELU

NB : Afin d'avoir le temps de procéder au dépouillement des différents coupons, nous vous demandons expressément de bien vouloir répondre avant la date limite du 15 Février 2013

ASSEMBLEE GENERALE DU 1er MARS 2013
COUPON REPONSE

M. et/ou Mme

☐ assistera/ront à l'Assemblée Générale ☐ n'assistera/ront pas à l'Assemblée Générale

Pour une bonne organisation du "**Pot de l'amitié**" (*nombre de convives*)
merci de retourner votre réponse avant le **15 février 2013 dernier délai** à :
- Mme BOSHOUWERS Evelyne, 21 allée des Veneurs 91090 LISSES

POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE DU 1er MARS 2013
(à joindre avec le coupon réponse)

Je soussigné(e) Mme et/ou Mr.....agissant en qualité de membre de l'Association
BALADES ET DECOUVERTES LISSOISES, donne pouvoir à Mme ou Mr.....
pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du 1er mars 2013.

Fait à Lisses, le

Signature :

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée, nous vous demandons de remplir
impérativement le POUVOIR ci-dessus et de le remettre à Mme BOSHOUWERS où à l'un des membres de
l'Association qui assistera à la réunion.

***Nous vous rappelons que si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée sera convoquée
immédiatement pour traiter l'ordre du jour, avec pouvoir décisionnaire quel que soit le nombre de présents.***

ASSEMBLEE GENERALE DU 1er MARS 2013
COUPON CANDIDATURE
(à joindre avec le coupon réponse)

M. et/ou Mme

☐ Propose ma candidature pour le Comité de Direction. (*)

ET - OU

☐ propose ma candidature pour le Comité d'Animation (*seulement les nouvelles candidatures*) (**)

***(Est éligible au Comité de Direction toute personne âgée de 18 ans au moins le jour de l'élection, membre de
l'Association depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations et jouissant de ses droits civils et politiques).***

(*) Comité de Direction : Personne qui a pour rôle d'assister à toutes les réunions du Bureau
établies par avance sur un planning, de s'acquitter des tâches administratives concernant la vie de
l'Association.

(**) Comité d'Animation : Personne qui a pour rôle la conduite et la responsabilité d'un groupe pendant les
sorties prévues, selon ses disponibilités, lors de l'élaboration du planning des randonnées et autres
événements.